



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 17 décembre 2014

DECISIONS

Piula FAASALELE (CASTRES OLYMPIQUE) : A la suite de sa citation lors de la rencontre Castres Olympique / Racing Métro 92 du 29 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Piula FAASALELE est suspendu pour une durée de **2 semaines consécutives** pour « *Frapper un adversaire avec le coude* »

Monsieur Piula FAASALELE sera requalifié à compter du 31 décembre 2014.

Vincent ETCHETO (UNION BORDEAUX-BÈGLES) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n°5 de la rencontre Oyonnax Rugby / Union Bordeaux-Bègles du 29 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **un avertissement** à l'encontre de Monsieur Vincent ETCHETO pour « *Nervosité* ».

La Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de l'Union Bordeaux-Bègles.

STADE TOULOUSAIN RUGBY : A la suite du rapport du délégué sportif de la rencontre Stade Toulousain Rugby / F.C. Grenoble Rugby du 29 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de TOP 14, mentionnant l'irruption de plusieurs personnes non autorisées dans l'enceinte de jeu, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une amende de 4 600 euros** à l'encontre du Stade Toulousain Rugby.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Demian PANIZZO (COLOMIERS RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Colomiers Rugby / C.S. Bourgoin Jallieu Rugby du 30 novembre 2014, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Demian PANIZZO est suspendu pour une durée de **2 semaines** consécutives pour « *Charger ou faire tomber dangereusement un adversaire en possession du ballon* ».

Monsieur Demian PANIZZO est donc requalifié immédiatement.

Yann RESSEGUIER (C.S. BOURGOIN JALLIEU RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Colomiers Rugby / C.S. Bourgoin Jallieu Rugby du 30 novembre 2014, comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Yann RESSEGUIER est suspendu pour **un match** au motif de « *Nervosité* ».

Monsieur Yann RESSEGUIER est donc requalifié immédiatement.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

